

# **COMPTE RENDU**

Assemblée

Générale

du

28/06/2018

Début de séance : 19h40

**Membres du bureau :**

- présent(s) :

Président, Marc-Alexandre MAGNE  
Vice-président, Thomas JAVERZAC  
Secrétaire, Isabelle MALBERT  
Trésorier, Pascal JUAN

- Excusé(s) : Néant

- Absent(s) : Néant

**Membre de la commune présent :** Bernard RAVET

**Officiels FFME: absents excusés:** Pierre Alain BERNARD (président du CT 33)  
Frédéric CARRINCAZEAUX (président de la ligue N-A)

Demande de modification de l'ordre du jour approuvé par l'assemblée.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Rapport moral 2017/2018 ; (vote)**
- 2. Présentation des réinscriptions en ligne ;**
- 3. Montant de la cotisation du club ; (vote)**
- 4. Élection du nouveau conseil d'administration pour la saison 2018/2019 ; (vote)**
- 5. Orientation de la FFME ; (vote)**
- 6. Questions diverses.**

**1. Rapport moral 2017/2018**

- Remerciements : CA, encadrants, Bernard RAVET et les services de la mairie
- Formations :
  - Formations diplômantes :
    - 13 ouvreurs de club ;
    - 5 juges de difficulté ;
    - 8 initiateurs SAE ;
    - 1 moniteur canyon ;
    - 1 gestionnaire EPI.
  - Formations internes :
    - EPI
    - Formation canyon
    - manip de corde dans plus en plus de créneaux
- Des évolutions numériques :
  - Mise en place de document de travail en ligne ;
  - Vie du site ;
  - Albums photos ;
  - Création d'une chaîne Youtube.
- Des évolutions plus terre à terre :
  - Ré-aménagement du local :- Isa, Marion, Mario, Thierry, Hugues, Dominique et Fabien
  - Reclassification de la bibliothèque, mise à jour du cahier de prêts

- Des évolutions plus aériennes :
  - réalisation des premiers 12h d'Escalibourne
  
- L'accès à des salles de blocs à tarifs préférentiels : Arkose / B.O et Roc'altitude Eysines.
  - À venir :
  - Block'out et Ginko
  - Climb up ?
  - Roc'altitude ?
  
- Projet Marsas 2021  
 Un mur départemental de 9m:
  - espace dédié
  - mur plus sécuritaire
  - un espace pédagogique
  - une utilisation polyvalente

**Vote du rapport moral 2017-18 : voté pour à l'unanimité soit 41 votants + 8 pouvoirs**

## 2. Re-Inscription 2018-2019

Gestion électronique via HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations>

Comment ça marche ?

- Anciens adhérents uniquement
- Lien sur le site du club début juillet
- Découvrir le planning avant (jeune et adulte débutant)
- S'inscrire en ligne (sur le bon créneau pour les jeunes et adulte débutant)
- Possibilité de réinscrire plusieurs personnes en même temps

Le « Tarif FAMILLE » ne peut pas être géré pour l'instant par le site. Un remboursement sera effectué à personnes concernées si le cas se présente.

Conclusion :

- Aussi rapide pour vous
- Enorme gain de temps pour l'association
- Attention à ne pas faire d'erreur dans le choix des options / garanties ou indemnités
- Attention : Date limite d'inscription : 08/09/2018
- Un tutoriel sera proposé pour l'accompagnement des inscriptions en ligne

**Vote des modalités de ré-inscriptions : voté pour à l'unanimité soit 41 votants + 8 pouvoirs**

## 3. Montant de la cotisation du club

COTISATION hors club :

- Part départemental : 1, 5€ : pas de variation
- Part ligue : 7,00 € (augmentation d' 1,00€)
- Part Nationale (adulte) : 39€ (augmentation d' 1,00€)

#### COTISATION part Escalibourne :

- Augmentation du tarif de l'adhésion ( Jeunes : 30€ / Adultes : 40€ / Famille : 25€ / Perfectionnement et compétition : 10€)
- Si réinscription en ligne avant le 08/09 : 10€ de remise

**Vote du montant des cotisations du club: voté pour à l'unanimité soit 41 votants + 8 pouvoirs**

#### Petit point financier :

Suite à des petites erreurs comptables, il s'avère que la trésorerie du club est en deçà de ce qu'elle devrait être. La trésorerie n'est pas une tache simple ; Nous avons vécu au-dessus de nos moyens depuis quelques années. Cela était nécessaire car nous avions un surplus de trésorerie qui nous posait des soucis vis-à-vis de la maire, mais c'est également de très bons investissements qui ont été réalisés et qui permettent aujourd'hui de vous proposer une pratique en montagne à moindres frais.

Néanmoins il en ressort 2 choses :

- Les prochains budgets se devront être rationnels et notre marge de manœuvre est réduite.
- Le fait de proposer des salles à tarifs préférentiels nécessite que l'on avance les frais ... et donc ne nous facilite pas la tâche.

Tout ça pour en arriver à ce que l'année prochaine nous allons faire appel à vous et vos relations.

Depuis 1 an, nous mettons en place la défiscalisation. Celle-ci s'adresse également aux dons. 2 axes importants :

- Nous avons besoins de lots pour les 12h d'Escalibourne, tout sponsoring est le bienvenu.
- Nous lancerons des campagnes de dons pour financer des projets dont 66 % sont défiscalisables (particulier et entreprise (mécénat)).

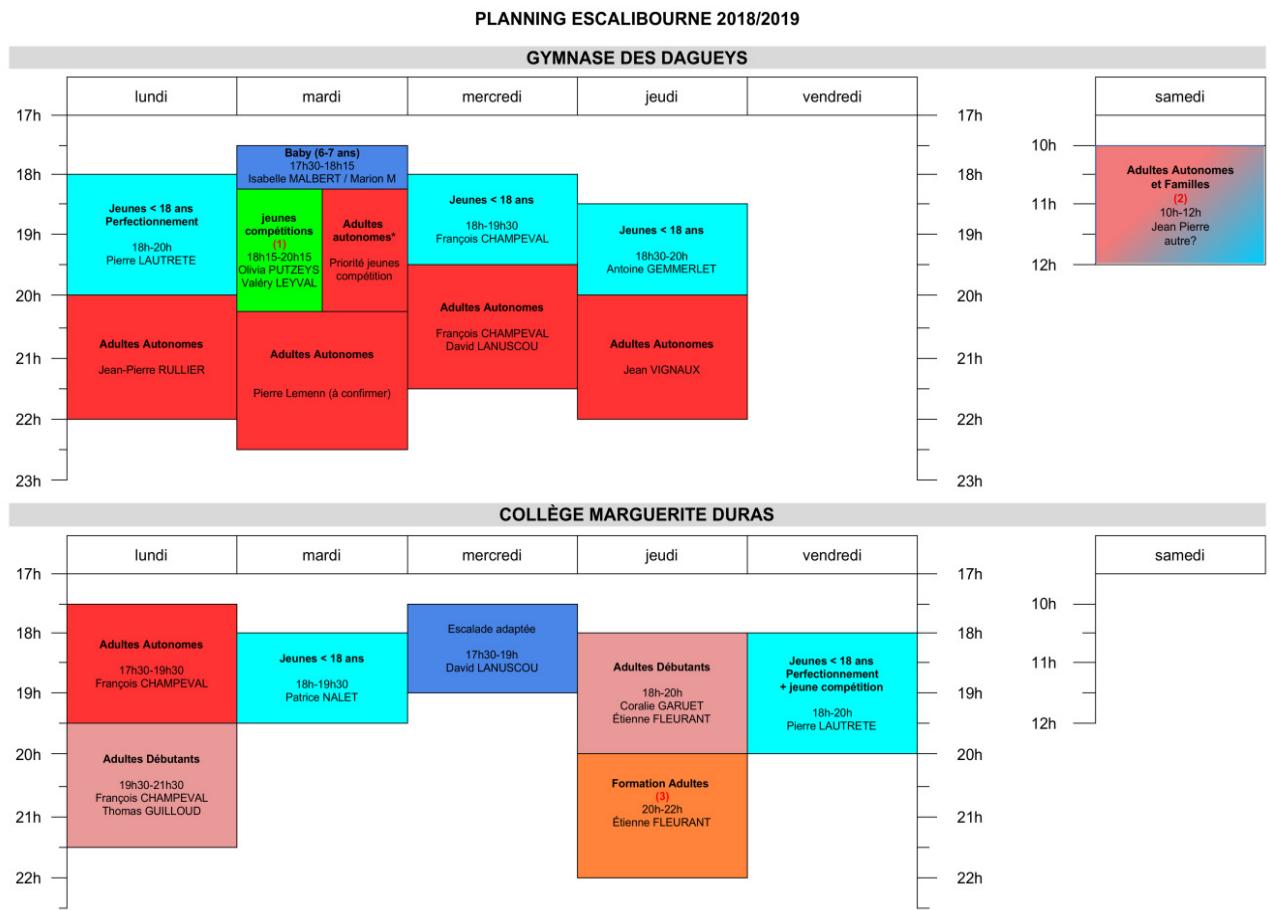
#### **4. Election du nouveau bureau**

Candidats :

LEIX Mathilde  
MALBERT Isabelle  
MANGIN Marion  
BRUDY-MALBERT Charlie  
PARET Thierry  
JUAN Pascal  
JAVERZAC Thomas  
MAGNE Marc-Alexandre

**Vote du nouveau bureau: voté pour à l'unanimité soit 41 votants + 8 pouvoirs**

## Présentation des divers créneaux du planning SAE



L'ensemble des créneaux ne peuvent être pratiqués que par des membres d'Escalibourne à jour de leur inscription (dossier et cotisation)

## 5. Orientation de la FFME

### DISCORDANCE ENTRE LE NATIONAL DE LA FFME ET LES ATTENDUS DES CLUBS

Propos tenu lors de l'AG d'Escalibourne, le 28/06/2018 :

« Vous savez que l'on fait partie d'une fédération, la FFME. Le national a une vision bien à lui de la démocratie et « sa conviction », émise dans le plan stratégique de l'olympiade 2017-2021, « Toujours mettre nos clubs et nos licenciés au centre de nos préoccupations » semble très loin de notre ressenti à nous les dirigeants de club, mais également aux niveaux des instances des ligues. Pour ne citer que quelques exemples de cette année écoulée : Nouveau règlement d'encadrement des séances d'escalade: Le nouveau règlement d'encadrement imposant des initiateurs SAE à tous les créneaux encadrés et supprimant la possibilité des surveillants de créneaux autonomes (nommé « non encadré ») de grimper en même temps (sauf effectif très réduit). Ce bouleversement des règles a été accompagné d'une communication très réduite (pour éviter toute vague de contestation ?) a de plus été argumentée sur le fait que « Ces règles ne font qu'écrire ce que les juges exigeaient déjà des clubs avant que nous les écrivions ».

Lors du colloque régional de la ligue Nouvelle-Aquitaine, suite au questionnement de plusieurs clubs, il a été reconnu que ces règles imposent un choix du national qui est d'avoir

un encadrement technique à tous les créneaux. Ce souhait qui ne proviendrait pas du national, mais des licenciés de la fédération (donc de vous)...

Or, vous le savez, et vous le constatez, Escalibourne est pour la formation et c'est un élément essentiel pour moi. Mais considérer qu'une personne qui a pas passé 5 jours de congés à être formé (et payer le national) n'est pas apte à encadrer, c'est faire fi des capacités des clubs à former en interne et en cours du soir gratuitement nos futurs encadrants. Aucune statistique ne vient à notre connaissance le contredire et les chiffres de l'accidentologie sont excellents. Leur objectif derrière étant nous le savons tous, la détection/préparation d'athlètes au JO.

Augmentation de la licence Nationale : Le national souhaite augmenter les licences (nationales) de 9€ sur 3 ans. Les représentants des clubs n'ont accepté qu'un euro cette année... mais un euro où ils n'ont pas pu consulter les clubs lors des AG départementales étant donné que le projet d'augmentation a été donné trop tardivement.

Règle encadrement en canyon : Concernant l'encadrement toujours, le niveau des canyons où peut encadrer un moniteur a été réduit ... au bénéfice des professionnels. Le fait d'être bénévole n'implique pas d'être moins bon qu'un professionnel et notre rôle n'est pas le même.

Licences spécifiques : La création de licences distinctes mettant à mal toute la partie alpinisme en augmentation le travail de vérification administrative.

Subventions SAE : L'arrêt possible des subventions concernant des murs de taille départementale (et régionale), pourtant structurant pour les territoires, pour se concentrer sur du national et de l'international.

Bref, nous sommes au CA opposés à ces décisions qui nous mettent en difficulté et qui ne sont pas cohérentes pour un accès à toutes nos activités pour tous, comme de nombreux clubs. Au-delà de l'opposition à ces décisions, nous sommes surtout opposés au manque de démocratie et de réalisme du terrain dont fait preuve le national.

J'en appelle donc à vous, pour savoir si vous êtes en adéquation avec les valeurs que nous portons et si vous souhaitez, si vous m'autorisez, à travailler avec d'autres clubs afin de faire remonter nos revendications. »

**Approuvé par l'assemblée générale avec 49 voies sur 49.**

## 6. Questions diverses

- Certificat médical à fournir : réponse donnée oui ; un certificat médical spécifique est à télécharger sur le site du club et aussi disponible dans le local.
- Intervention de Bernard Ravet annonçant prochainement le versement de la première partie de la subvention mairie à hauteur de 4393€.

Fin de séance : 20h58

L'Assemblée Générale terminée, l'ensemble des membres est invité à partager un verre de l'amitié et une paella.